

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

93^e CHAMPIONNAT DE FRANCE

Du 18 au 26 août 2018 à Nîmes (30)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 :

La Fédération Française des Echecs (FFE) organise le 93^e Championnat de France d'Échecs au Grand complexe omnisports « Le Parnasse », 160 Avenue du Languedoc, 30000 Nîmes, du 18 au 26 août 2018.

Article 2 :

Le championnat comprend :

- Le tournoi national (10 joueurs/joueuses sur qualification).
C'est un tournoi toutes rondes, dont les appariements sont calculés au système de Berger. Le titre de Champion de France est attribué au joueur qui se classe premier après les éventuels départages prévus à l'article 5 du présent règlement.
- Le tournoi national féminin (10 joueuses sur qualification).
C'est un tournoi toutes rondes, dont les appariements sont calculés au système de Berger. Le titre de Championne de France est attribué à la joueuse qui se classe première après les éventuels départages prévus à l'article 5 du présent règlement.
- Le tournoi vétérans (S65) et seniors Plus (S50), joueurs nés en 1967 et avant.
- Le tournoi accession (joueurs/joueuses qualifiés selon les modalités prévues par le règlement du Championnat de France Individuel).
- L'open A, l'open B, l'open C et l'open D sont organisés selon les modalités prévues par le règlement du championnat de France Individuel :
 - Open A : joueurs avec Elo supérieur ou égal à 1950 et inférieur ou égal à 2200
 - Open B : joueurs avec Elo supérieur ou égal à 1750 et inférieur ou égal à 2000
 - Open C : joueurs avec Elo supérieur ou égal à 1500 et inférieur ou égal à 1800
 - Open D : joueurs avec Elo inférieur ou égal à 1500 et joueurs non classés

Toutefois, le Directeur du Championnat peut décider de placer dans l'Open A, l'Open B ou l'Open C des joueurs non classés, en fonction de leurs performances ou d'un classement antérieur.

Les appariements sont effectués par ordinateur au moyen du logiciel Papi.

Les appariements des tournois vétérans, accession, open A, open B, open C et open D sont régis par le règlement FIDE C04 : appariements au système suisse intégral en 9 rondes. Sont appariés à la première ronde toutes les joueuses et tous les joueurs qui ont payé les droits d'inscription et confirmé leur participation au pointage au plus tard le samedi 18 août 2018 à 15h30.

Article 3 :

Les règles du jeu sont celles du Congrès FIDE de Goynuk (Turquie) entrées en application le 1^{er} janvier 2018. L'article 6.7 portant sur les retards est appliqué comme suit :

- Tout joueur arrivant devant l'échiquier avec un retard de 30 minutes ou plus par rapport à l'heure de lancement de la ronde par l'arbitre perdra la partie sauf si l'arbitre en décide autrement.
- Si aucun joueur n'est présent au début de la partie, seul le joueur qui a les Blancs perdra tout le temps écoulé jusqu'à son arrivée sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 4 :

La cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer : pour chaque joueur, 40 coups en 1h30 puis 30 minutes pour finir la partie, avec ajout de 30 secondes par coup durant toute la partie.

Article 5 :

Classement et départage des ex æquo

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), ½ (nulle) ou 0 (perte).

National et National féminin :

A l'exception de la première place, le départage des ex-aequo s'effectue :

- 1) Au système de Sonneborn-Berger (somme des points des adversaires contre qui le joueur a gagné + demi-somme des points des adversaires contre qui le joueur a annulé).
Calcul portant sur l'ensemble des joueurs du tournoi.
- 2) Au système de Sonneborn-Berger restreint aux joueurs ex-aequo (calcul limité aux seuls joueurs concernés).

Le dispositif pour **classer les joueurs ex-aequo à la première place** est le suivant :

- S'il y a **deux** joueurs à départager :
 - 1) Parties rapides en 10 minutes avec incrément de 5 secondes par coup, en match aller-retour avec couleurs inversées.
 - 2) En cas d'égalité, blitz (3 minutes par joueur avec incrément de 2 secondes par coup), en match aller-retour avec couleurs inversées.
 - 3) En cas de nouvelle égalité, partie Armageddon.
Tirage au sort : le gagnant du tirage choisit sa couleur.
Le conducteur des blancs dispose de 6 minutes, le conducteur des noirs dispose de 5 minutes. Ajout d'un incrément de 3 secondes par coup à partir du 61^e coup.
Obligation de gagner pour les blancs.
- S'il y a **trois** joueurs à départager :
 - 1) Parties rapides (5 minutes par joueur avec incrément de 3 secondes par coup), tournoi toutes-roudes en aller-retour.

- 2) En cas d'égalité à ce stade, si deux joueurs doivent être départagés, on procède à un blitz (3 minutes par joueur avec incrément de 2 secondes par coup) en aller-retour avec tirage au sort des couleurs, suivi si nécessaire d'une partie Armageddon.

Tirage au sort : le gagnant du tirage choisit sa couleur.

Le conducteur des blancs dispose de 6 minutes, le conducteur des noirs dispose de 5 minutes. Ajout d'un incrément de 3 secondes par coup à partir du 61^e coup.

Obligation de gagner pour les blancs.

- 2) Si les trois joueurs restent à départager, ils seront rangés dans l'ordre des départages généraux (SB et SB partiel) et s'affronteront selon un système coupe avec une demi-finale « 2 » vs « 3 » (Partie Armageddon. Tirage au sort. Le gagnant du tirage choisit sa couleur. Le conducteur des blancs dispose de 6 minutes, le conducteur des noirs dispose de 5 minutes. Ajout d'un incrément de 3 secondes par coup à partir du 61^e coup. Obligation de gagner pour les blancs.)

Le vainqueur affrontera en finale le « 1 »

(Partie Armageddon. Tirage au sort. Le gagnant du tirage choisit sa couleur. Le conducteur des blancs dispose de 6 minutes, le conducteur des noirs dispose de 5 minutes. Ajout d'un incrément de 3 secondes par coup à partir du 61^e coup.

Obligation de gagner pour les blancs.)

- S'il y a **quatre** joueurs à départager :

Les joueurs seront rangés dans l'ordre des départages généraux (SB et SB partiel) et s'affronteront selon un système coupe.

L'appariement des ½ finale, « 1 » vs « 4 » et « 2 » vs « 3 ».

Chaque affrontement se composera de :

- 1) Parties rapides (5 minutes par joueur avec incrément de 2 secondes par coup), en aller- retour, tirage au sort de la couleur à l'aller.
- 2) En cas d'égalité entre les deux joueurs, partie Armageddon. Tirage au sort. Le gagnant du tirage choisit sa couleur. Le conducteur des blancs dispose de 6 minutes, le conducteur des noirs dispose de 5 minutes.
Ajout d'un incrément de 3 secondes par coup à partir du 61^e coup.
Obligation de gagner pour les blancs.

- S'il y a **cinq joueurs ou plus** à départager :

Les joueurs seront rangés dans l'ordre des départages généraux (SB et SB partiel) et s'affronteront selon un système coupe. Avec cinq à huit joueurs, il faudra 3 tours : ¼ de finale, ½ finale et finale. Avec huit joueurs, l'appariement des ¼ de finale sera « 1 » vs « 8 », « 4 » vs « 5 », « 3 » vs « 6 » et « 2 » vs « 7 ». S'il y a moins de 8 joueurs, on exempte le 1 puis le 2, puis le 3. En ½ finale, le vainqueur de « 1 » vs « 8 » affrontera le vainqueur de « 4 » vs « 5 » et le vainqueur de « 2 » vs « 7 » affrontera le vainqueur de « 3 » vs « 6 ».

Chaque affrontement se composera de :

- 1) Parties rapides (5 minutes par joueur avec incrément de 3 secondes par coup), en aller- retour, tirage au sort de la couleur à l'aller.

- 2) En cas d'égalité entre les deux joueurs, partie Armageddon. Tirage au sort. Le gagnant du tirage choisit sa couleur. Le conducteur des blancs dispose de 6 minutes, le conducteur des noirs dispose de 5 minutes.
Ajout d'un incrément de 3 secondes par coup à partir du 61^e coup.
Obligation de gagner pour les blancs.
Les règles de compétition s'appliqueront dans les parties de départage, qui seront supervisées. Le classement résultant des départages définit le classement final.

Dans les autres tournois, qui sont joués au système suisse, les joueurs sont départagés au Buchholz tronqué puis à la performance.

Article 6 :

Prix

- Dans les tournois toutes rondes, les prix sont partagés intégralement entre les joueurs classés ex-aequo avant les départages, en fonction du nombre de points marqués.
- Dans les autres tournois, les prix sont attribués à la place réelle, après application du départage.

Article 7 :

Lieux, dates et horaires

Les parties se jouent au Grand complexe omnisports « Le Parnasse », 160 Avenue du Languedoc, 30000 Nîmes

Les tirages au sort des numéros d'appariements pour les tournois nationaux (joués au système de Berger) auront lieu le vendredi 17 août 2017 à 19h au Parnasse.

Le joueur au plus fort Elo tirera son numéro le premier puis les autres joueurs tireront leur numéro par ordre décroissant de classement Elo.

La cérémonie de clôture et de remise des prix se déroulera au Parnasse le dimanche 28 août 2018 à 19h00.

La liste des prix sera affichée avant la 5^e ronde.

Tout joueur absent à la remise des prix renonce à percevoir son prix.

Le calendrier est le suivant :

Jour	Date	National et National Féminin	Autres tournois
Vendredi	17/08/2018	18h30 Réunion Technique avec les Joueurs et Joueuses des Nationaux	
Vendredi	17/08/2018	Tirage au sort à 19h Parnasse	
Samedi	18/08/2018	Ronde 1 à 17h00	Pointage de 10h à 15h30 Ronde 1 à 17h00
Dimanche	19/08/2018	Ronde 2 à 15h00	Ronde 2 à 15h00
Lundi	20/08/2018	Ronde 3 à 15h00	Ronde 3 à 15h00
Mardi	21/08/2018	Ronde 4 à 15h00	Ronde 4 à 15h00
Mercredi	22/08/2018	Ronde 5 à 15h00	Ronde 5 à 15h00
Jeudi	23/08/2018	Ronde 6 à 15h00	Ronde 6 à 15h00
Vendredi	24/08/2018	Ronde 7 à 15h00	Ronde 7 à 15h00
Samedi	25/08/2018	Ronde 8 à 15h00	Ronde 8 à 15h00
Dimanche	26/08/2018	Ronde 9 à 11h00 Matches de départage éventuels à 17h Cérémonie à 19h00	Ronde 9 à 11h00 Cérémonie à 19h00

En cas de force majeure comme par exemple une forte chaleur (canicule), le directeur du Championnat peut prendre la décision de faire jouer une ronde à 9h du matin (sauf ronde 1). Le présent règlement intérieur, dûment affiché à l'entrée de la zone de jeu, tient lieu de convocation.

L'horaire prévu pour le départage (17h) étant susceptible d'être modifié, les joueurs et joueuses du National et du National Féminin concernés sont tenus de se conformer aux horaires qui seront affichés sur place par l'arbitre du National et du National Féminin, cet affichage tiendra lieu de convocation.

Les appariements des opens au système suisse sont affichés la veille au soir (exception : ronde 1). Ils sont modifiables sur décision de l'arbitre chargé du tournoi concerné jusqu'à 10h00 (exception : rondes 1 et 9) le jour de la ronde.

La salle de jeu est accessible aux joueurs 30 minutes avant le début de la ronde.

Article 8 : Arbitrage

TOURNOIS	ARBITRE PRINCIPAL	ARBITRE ADJOINT
National	Pierre LAPEYRE Arbitre International	Alain ALEXANDRE Arbitre FIDE
National Féminin		Frank HOLLER Arbitre FIDE
Vétérans	Lucie ARGENTE Arbitre Fédéral 3	
Accession	Alain ALEXANDRE Arbitre FIDE	
Open A	Stéphane CHERON Arbitre Fédéral 2	Anastasia SAVINA Arbitre Fédéral 3
Open B	Denis REGAUD Arbitre Fédéral 2	
Open C	Chantal HENNEQUIN Arbitre International	Sébastien FRAYSSE Arbitre Fédéral 3
Open D	John LEWIS Arbitre International	Sonia BOGDANOVSKY Arbitre Fédéral 2

Seront également présents, avec autorité d'arbitre : Eric DELMOTTE, ainsi que toute personne dûment désignée par l'arbitre en chef.

La compétence de chaque arbitre n'est pas limitée à un tournoi mais étendue à l'ensemble du Championnat.

Article 9 :

Jury d'appel et commission de surveillance

Le **jury d'appel** est chargé de trancher les litiges techniques.

L'arbitre en chef constitue en début de championnat le jury d'appel composé :

- Du directeur du championnat,
- De trois joueurs choisis dans les différents tournois,
- D'un membre du Comité directeur de la FFE,
- De l'arbitre en chef et d'un arbitre désigné par lui.

La composition de ce jury qui est présidé par le directeur du championnat ou à défaut par le membre du comité directeur, est affichée dans les salles de tournois.

Pour présenter un appel au jury, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident, continuer la partie en appliquant ses directives puis, dès la fin de la partie, déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal.

Les décisions de ce jury sont sans appel.

La **commission de surveillance** est chargée de statuer sur les incidents impliquant les participants aux tournois et perturbant la régularité ou la bonne tenue du Championnat. Cette commission est composée :

- Du directeur du championnat (président),
- D'un membre du comité directeur de la FFE,
- De l'arbitre en chef,
- D'un représentant des joueurs désigné par les participants aux tournois nationaux,
- D'une représentante des joueuses.

La commission de surveillance se réunit à la demande de l'un de ses membres ; elle prend les décisions qu'elle juge utiles à la discipline et à la régularité du Championnat et peut prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du tournoi.

Au lieu de prendre elle-même la sanction, elle peut saisir le bureau fédéral, conformément au règlement disciplinaire de la FFE.

Article 10 :

Conduite des joueurs et des arbitres

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils. Il est interdit de parler de parties en cours. Il faut donc éviter toute conversation suspecte, qui pourra être lourde de conséquences. Les arbitres seront particulièrement vigilants sur ce point.

National et national féminin :

Il est interdit à un joueur d'avoir sur lui dans la salle de jeu un téléphone portable ou un moyen électronique de communication.

Autres tournois :

Un tel appareil peut être laissé dans le sac du joueur, à condition qu'il soit complètement éteint. Il est interdit aux joueurs de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

Un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission d'un arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes, la buvette et la zone fumeur réservée aux joueurs. Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa propre zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site, à l'exception de celles explicitement désignées comme zones fumeurs.

Partie nulle :

Les joueurs peuvent proposer ou conclure un match nul. Toutefois, en dessous de 40 coups joués le consentement de l'arbitre est nécessaire. Deux joueurs faisant une nulle par accord mutuel avant cette limite sans le consentement de l'arbitre pourront être sanctionnés par une double perte. Si un joueur reçoit une offre avant l'achèvement du 40^e coup des Noirs, il

devra prévenir l'arbitre. Son adversaire sera sanctionné selon les règles du jeu pour la gêne occasionnée.

Si un pat ou une position morte (absolument aucun mat ne peut se produire) se présente, avant de ranger les pièces, les joueurs doivent appeler l'arbitre qui validera le résultat, s'il y a lieu.

En cas de répétition de position, le joueur au trait est autorisé à réclamer la nulle à l'arbitre.

Si la nulle est constatée et validée par l'arbitre, les joueurs entourent les deux noms, écrivent « ½ » ou « 0,5 », signent les feuilles, puis remettent les feuilles à l'arbitre, rangent les pièces.

Dès la fin de la partie, le vainqueur apporte à l'arbitre les feuilles de parties dûment complétées (résultat de la partie très clairement indiqué) et signées. Les compétiteurs conservent le double auto-carboné de la feuille de partie, l'original devant être remis à l'arbitre. Ils doivent également remettre le jeu en place, éteindre la pendule électronique et saisir le résultat de la partie. Ils deviennent alors de simples spectateurs.

Analyses et blitz sont interdits dans les salles de jeu.

Une salle d'analyse est à disposition des joueurs venant de terminer leur partie. Les joueurs souhaitant analyser leurs parties ont un accès prioritaire aux échiquiers de la salle d'analyse.

Les stands de littérature échiquéenne ne peuvent ouvrir qu'à l'issue de la première heure de jeu. Afin de garantir à chacun un confort minimum, toute ouverture de stand est soumise à l'autorisation de l'organisateur local et s'effectuer en concertation avec lui. Les publicités échiquéennes doivent être confiées à l'accueil pour une mise à disposition au public.

Pour les compétiteurs du tournoi National et du tournoi National Féminin s'ajoute une clause supplémentaire : toute conversation entre ces compétiteurs ou entre un de ces compétiteurs et une autre personne ne peut se tenir que sous le contrôle d'un arbitre.

Les joueurs inscrits dans les opens peuvent solliciter une ou plusieurs absences auprès de leur arbitre. En ce cas, ils ne sont pas appariés pour la (les) ronde(s) concernée(s).

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. A défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier. Sans réponse satisfaisante sous quinzaine, une suspension automatique de licence d'une durée de 3 mois est infligée, conformément aux règlements fédéraux.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres.

Média :

Des photos ou vidéos du tournoi seront prises par les organisateurs et seront publiées sur le site internet du tournoi. Toutefois, afin de respecter le droit à l'image, une photo individuelle publiée peut être retirée sur demande d'un joueur.

Article 11 :

L'inscription au 93^e Championnat de France implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

Le président de la FFE
Bachar KOUATLY

Le directeur du Championnat
Frank HOLLER

L'arbitre en chef
Pierre LAPEYRE